

Bio : Accord Bio intègre 13 nouveaux magasins indépendants et vise 300 adhérents en 2026

*Le premier groupement sans centrale d'achats **Accord Bio** ouvre l'année 2026 sous le signe du renouveau et de la croissance. Avec l'arrivée de **13 nouveaux magasins indépendants** depuis fin novembre, le réseau compte désormais 265 adhérents. Cette progression confirme l'attractivité d'un modèle libre et coopératif, dans un contexte de recomposition du marché bio. Objectif 2026 : franchir la barre des 300 magasins. Un rebond confirmé à Natexpo, où la dynamique collective a retrouvé tout son élan.*

Une relance portée par les magasins indépendants

Épiceries vrac, magasins bio de proximité, herboristeries, boutiques spécialisées santé-beauté ou généralistes engagés : les commerçants indépendants reprennent la main. Depuis le 29 novembre, 13 nouveaux points de vente ont rejoint le groupement Accord Bio, reflétant la diversité et la vitalité d'un modèle libre, coopératif et local partout en France. Parmi eux :

- En **Île-de-France**, *Vrac & Boc* (Saint-Ouen et Paris 17e) et *Purity Fort* (Paris 17e) renforcent l'offre bio en zone urbaine, avec un accent fort sur le zéro déchet.
- En **Bretagne**, *Ty Vrac* (Trégunc), *Aroma & Cie* (Quimper), *Au Comptoir d'Aurélie* (Briec) et *Au Local* (Rosporden) illustrent la dynamique de l'ouest en matière de vrac, santé et circuits courts.
- Dans le sud-ouest, *Lulubio* (Casteljaloux), *La Rue aux Herbes* (Agen) et *RESOBIO* (Le Boulou) confirment l'essor de structures ancrées dans leurs territoires.
- *Tendance Bio* (Tiercé), *Rayons Verts* (Charleville-Mézières) et *Kooma* (Strasbourg) viennent compléter cette vague, avec des positionnements de proximité ou orientés mode de vie durable.

Autant de projets ancrés localement, portés par des commerçants engagés, qui partagent une même vision : **faire vivre une bio cohérente, accessible et humaine**, au plus près de leurs territoires.

Un modèle coopératif qui fait la différence

Sans franchise ni centrale d'achats, Accord Bio continue d'attirer des magasins désireux de rester maîtres de leurs choix tout en bénéficiant d'un cadre collectif solide.

Le réseau propose notamment :

- Une gestion libre des achats et du magasin
- Des **accords négociés avec plus de 190 fournisseurs**
- Des **outils mutualisés** (intranet, accompagnement économique, communication)

- **Une gouvernance transparente** : 12 administrateurs sur 13 sont eux-mêmes commerçants
- **Une participation active à la vie du réseau** (réunions régionales, assemblée générale)

« Aucun produit n'est imposé. Nos adhérents choisissent librement ceux qu'ils veulent mettre en rayon. La seule obligation : que 95 % de leur offre soit bio. », explique Éric Natali, président d'Accord Bio.

Une croissance supérieure au marché spécialisé

Le réseau a enregistré en 2025 une croissance de **+15 % à périmètre courant** et **+5 % à périmètre constant**, soit un rythme supérieur à celui du marché bio spécialisé (+6,6 %)¹. Son **chiffre d'affaires dépasse 235 millions d'euros**, avec une trajectoire soutenue vers l'objectif des **300 magasins en 2026**.

Natexpo, accélérateur du redémarrage du réseau

La participation d'Accord Bio à Natexpo a joué un rôle clé dans cette dynamique. Le salon a permis de **renouer le dialogue avec des commerçants**, de partager les valeurs du groupement et de démontrer qu'un autre modèle de coopération est possible dans la distribution bio. Dans les semaines qui ont suivi, les **adhésions se sont accélérées**, preuve que **le collectif redevient un levier stratégique**, au service de l'indépendance et de la pérennité des magasins.

Fort de cette reprise, Accord Bio aborde 2026 avec une ambition claire : **poursuivre le développement du réseau tout en renforçant l'accompagnement des adhérents existants**. L'objectif n'est pas la croissance à tout prix, mais la construction d'un réseau solide, cohérent et durable, capable de soutenir les magasins indépendants dans un marché en pleine mutation.

Contacts presse

Agence Comme ils disent

Chloé Méhat – c.mehat@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63

Farid Mamodjee-Omarjee – f.mamodjee@agence-cid.fr – 06 99 27 99 11

A propos d'ACCORD BIO : ACCORD BIO est un groupement de 265 magasins bio indépendants sans centrale d'achats. Sa mission : défendre une distribution biologique fondée sur la proximité, l'autonomie locale et l'entraide. Le réseau propose à ses adhérents des outils mutualisés (fournisseurs, communication), tout en préservant leur liberté. Il s'engage pour une bio cohérente, accessible et ancrée dans les territoires. Site : www.accord-bio.fr.

¹ Source : BioLinéaires